



Comité international de planification pour la souveraineté alimentaire Groupe de travail sur la pêche

Déclaration du CIP en réponse au point 3 du sous-comité de la gestion de la pêche du COFI - TRAITER LA PÊCHE ILLÉGALE, NON DÉCLARÉE ET NON RÉGLEMENTÉE DANS LE CONTEXTE DE L'EFFICACITÉ

Chers membres des délégations gouvernementales,

Nous, le Forum mondial des pêcheurs et des travailleurs de la pêche (WFF), le Forum mondial des peuples de pêcheurs (WFFP), le Conseil international des traités indiens (IITC), La Via Campesina (LVC), en tant que membres du Groupe Pêche du Comité international de planification pour la souveraineté alimentaire (IPC), et représentant des millions de pêcheurs artisanaux et de peuples autochtones des régions côtières et intérieures du monde entier.

- Nous saluons les efforts louables de la FAO visant à renforcer la surveillance et le contrôle pour lutter contre la pêche illégale, non déclarée et non réglementée (INN). Cependant, nous appelons les membres du sous-comité à reconnaître, soutenir et s'engager activement avec les pêcheurs artisanaux et les peuples autochtones dans la lutte contre la pêche INN, en collaboration avec les gouvernements nationaux. Nous appelons également à la mise en œuvre des Directives volontaires pour une pêche durable à petite échelle et des Directives volontaires pour la gouvernance responsable des régimes fonciers, des pêches et des forêts, comme un outil inestimable pour orienter l'action des gouvernements contre la pêche INN.
- Malgré l'emploi de 90 % des pêcheurs mondiaux, dont près de la moitié sont des femmes, les pêcheries artisanales et l'industrie artisanale manquent de la reconnaissance et du soutien accordés à d'autres secteurs. Cette disparité aggrave les défis posés par l'économie bleue et la concurrence accrue pour les ressources marines, impactant ainsi la souveraineté alimentaire des peuples. Les gouvernements devraient jouer un rôle central dans la définition et la reconnaissance des pêches artisanales à l'échelle nationale et régionale. La reconnaissance des pêches artisanales, de leurs droits fonciers et coutumiers, est essentielle pour lutter contre la pêche INN. L'évaluation continue axée sur les personnes des lignes directrices pour les pêches à petite échelle éclaire les pratiques de gestion des pêches artisanales et l'appel à la reconnaissance des pêches artisanales, reflétant les nuances entre les pêcheries artisanales intérieures et océaniques.
- Il est crucial de reconnaître le rôle pivot joué par les communautés de pêcheurs artisanaux et les peuples autochtones en tant que gardiens des côtes, des mers et des eaux intérieures.



- Nous sommes préoccupés par les approches actuelles pour lutter contre la pêche INN, qui se concentrent sur les aspects techniques et juridiques, sans tenir compte des dimensions sociales, économiques et culturelles. Pour cette raison, nous soulignons l'importance des données qualitatives et de l'analyse centrée sur les personnes, positionnant les pêches artisanales comme des contributeurs inestimables au maintien de l'équilibre des écosystèmes et à la lutte contre la pêche INN.
- Nous dénonçons également l'impact négatif des accords internationaux de pêche, des subventions à la pêche industrielle et de la privatisation des ressources halieutiques sur les moyens de subsistance des pêcheurs artisanaux et des peuples autochtones. Nous proposons donc des mesures concrètes pour renforcer la participation des pêcheurs artisanaux et des peuples autochtones à la gouvernance des pêches, telles que la création de comités locaux de gestion, la reconnaissance des droits coutumiers et collectifs, la promotion de la traçabilité et de la certification participatives, et la sensibilisation du public à la valeur de la pêche artisanale.
- Nous soulignons notre engagement en tant que CIP à collaborer étroitement avec les gouvernements et la FAO pour atténuer la pêche INN. Nous exhortons la FAO à travailler avec les organisations et mouvements de pêche artisanale, garantissant une participation significative dans des projets tels que le nouveau projet proposé concernant le suivi des navires. Une approche ascendante est vitale pour impliquer les pêches artisanales à tous les niveaux et suivre une approche basée sur les droits de l'homme et le droit à la participation, comme mentionné dans les lignes directrices pour les pêches à petite échelle.

En conclusion, nous soulignons le rôle précieux et la signification des gouvernements dans la mise en œuvre des Directives volontaires pour garantir des pêches durables à petite échelle (Directives PPM) pour faire face aux défis de la pêche INN et renforcer la durabilité des pêches à petite échelle des communautés locales.